

Politique québécoise du transport collectif

Travailler ensemble pour réaliser la mobilité de demain

1

L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) regroupe les 9 sociétés de transport en commun du Québec. Ses sociétés membres assurent plus de 90 % des déplacements effectués en transport en commun au Québec, ce qui représentait 543 millions de déplacements en 2011. Les sociétés de transport desservent les 9 plus grandes villes de la province : Montréal, Québec, Longueuil, Laval, Gatineau, Saguenay, Lévis, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le 19 avril 2012, l'ATUQ a dévoilé les retombées très positives de la première *Politique québécoise du transport collectif 2006-2011* qui se poursuit en 2012 et qui fut un succès, car l'ensemble des sociétés de transport en commun du Québec, membres de l'ATUQ, ont dépassé les ambitieux objectifs fixés par le gouvernement dans cette Politique.

Depuis 2006, les gens sont de plus en plus nombreux à embarquer!

De **2006 à 2011**, l'achalandage a augmenté de **11 %**. Il s'agit de **54 millions de déplacements de plus**.

→ La cible de 8 %, identifiée dans la Politique, a été largement dépassée.

... parce que les sociétés de transport en commun en offrent plus!

Le **parc d'autobus** des sociétés de transport a **augmenté de près de 400 autobus** entre 2006 et 2011, passant ainsi de 3169 en 2006 à 3536 en 2011. Il s'agit d'une augmentation de **12 %**.

Entre **2006 et 2011**, les sociétés de transport ont offert un peu plus de **1,5 million d'heures de services supplémentaires** sur les réseaux de transport par autobus, ce qui équivaut à une **hausse de 19 %**.

Le nombre de kilomètres parcourus annuellement, au Québec, en autobus et en métro est passé de plus de 210 millions en 2006 à plus de 259 millions en 2011. Il s'agit de près de 31,7 millions de km additionnels parcourus en autobus et de près de 17,3 millions de km additionnels parcourus en métro. Pour un total de près de **49 millions de km additionnels**, ce qui équivaut à une **augmentation de 23 % par rapport à 2006**.

→ Les sociétés de transport ont dépassé les objectifs de la Politique, puisque le gouvernement visait une augmentation de l'offre des services de transport offerts à la population de l'ordre de 16 %.

Les sociétés de transport en commun ont attiré une nouvelle clientèle

Elles ont **investi** massivement **pour offrir un service de meilleure qualité**, plus fiable, plus confortable et plus rapide.

- **Modernisation de la flotte d'autobus** et mise en service d'autobus articulés additionnels afin d'offrir plus de confort à la clientèle.
- Implantation de **mesures préférentielles** afin d'améliorer la fiabilité du service (voies réservées, systèmes de préemption des feux).
- Intégration de **systèmes d'aide à l'exploitation** qui permettent des interventions plus rapides et une meilleure connaissance de la situation, en temps réel, sur le réseau d'autobus.
- **Augmentation du service de métro** à Montréal, incluant les trois nouvelles stations sur le territoire de Laval. Amélioration du **confort** et de la **sécurité** dans les zones d'attente, notamment par l'installation d'abris tempérés aux arrêts les plus achalandés et par l'installation de mobilier urbain : bancs, poubelles, éclairage, etc.
- **Amélioration de l'information** à la clientèle par l'implantation de systèmes d'information aux voyageurs en temps réel.
- **Diversification des tarifs** et des modes de paiement, modernisation des outils, entre autres, par l'utilisation de la carte à puce.

2

Les sociétés de transport ont amélioré l'accessibilité à leur réseau

Pour que le plus grand nombre possible de citoyens puisse avoir accès au service.

- **Augmentation des fréquences** à destination des principaux centres d'activités.
- **Développement de réseaux** de rabattement en partance des quartiers vers le réseau structurant, de façon à offrir une couverture maximale du territoire.
- Installation de **nouveaux ascenseurs** dans le réseau du **métro** de Montréal afin d'assurer une plus grande accessibilité à la clientèle.
- Mise sur pied de projets favorisant **l'intermodalité** : installation de supports à vélos sur les bus, implantation de centres de mobilité durable et de stationnements incitatifs, partenariats pour favoriser l'autopartage et l'utilisation de vélos en libre-service, etc.

Autres retombées positives de la Politique

Le transport en commun, un moteur de notre économie

En 2011, le secteur du transport en commun employait près de **14 000 personnes** au Québec.

Le transport en commun, un allié pour l'environnement

L'utilisation du transport en commun a un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Grâce au transfert modal en faveur du transport en commun :

- en **2006** : 842 000 tonnes brutes de GES et 565 000 tonnes nettes de GES évitées
- en **2011** : 975 000 tonnes brutes de GES et 656 000 tonnes nettes de GES évitées

Plus que jamais, **le transport en commun est la solution de choix pour diminuer les émissions de GES**. Sans l'apport des sociétés de transport en commun, il sera difficile pour le gouvernement du Québec d'atteindre son très ambitieux objectif de réduire les GES de 20 % d'ici 2020. D'autant plus que les **autobus** des sociétés de transport seront **de plus en plus performants sur le plan environnemental et énergétique**, ce qui contribuera encore davantage à la réduction de GES.

Projets et enjeux de financement des prochaines années

Pour que le transport en commun devienne une alternative attrayante à l'auto et pour permettre au Québec de se doter d'un réseau de transport en commun structurant, les sociétés de transport doivent non seulement maintenir leur réseau et leurs infrastructures, mais elles doivent les développer. Concrètement, cela se traduit par de nombreux projets :

- Maintien des équipements et infrastructures et remplacement des bus.
- Aménagement de nouvelles voies réservées en sites propres et implantation d'autres mesures prioritaires sur des circuits actuels.
- Amélioration des zones d'attente, des terminus et ajout d'abribus.
- Implantation de systèmes d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV).
- Déploiement de systèmes de perception électronique.
- Construction et agrandissement de garages.
- Accroissement du parc de bus.
- Nouveaux stationnements incitatifs.
- Amélioration et développement des services, création de nouveaux circuits et développement des réseaux.
- Électrification progressive des autobus et des réseaux.
- Élaboration et mise en œuvre de plans de transport et de mobilité durable.
- Métro :
 - Remplacement et ajout de voitures de métro.
 - Prolongement du métro.
 - Maintien des systèmes et des infrastructures.
- Projets de développement régionaux.

Des besoins financiers en croissance

Afin que les sociétés de transport en commun **puissent atteindre les objectifs** en lien avec leurs enjeux et leurs défis, et pour contribuer à l'atteinte **des objectifs gouvernementaux** en matière de développement environnemental, économique et social, il faut investir dans le **maintien** et le **développement** des **services** et des **infrastructures**.

Estimation des besoins pour le financement 2012 à 2020

Immobilisations maintien des actifs	6,9 milliards de \$
Immobilisations amélioration et développement	5 milliards de \$
Projets régionaux	7,3 milliards de \$
Total - Immobilisations	19,2 milliards de \$
Total - Exploitation	26,6 milliards de \$

D'ici 2020, l'ensemble des projets prévus aux plans de développement des sociétés de transport implique des investissements et des coûts d'exploitation substantiels. L'exercice auquel se sont livrées les sociétés de transport en commun démontre que des manques à gagner importants apparaîtront au cours des prochaines années. **Dans la mesure où les sociétés de transport contribuent à l'atteinte des objectifs sociétaux, le gouvernement a tout avantage à assurer des sources de financement suffisantes pour le développement du transport en commun.**

La première *Politique québécoise du transport collectif* aura permis au transport en commun de développer son offre de service de façon considérable. L'ensemble des objectifs visés par cette Politique auront été dépassés. Il importe cependant de préciser que ces efforts seront vains si on ne peut garantir un **financement dédié, indexé, récurrent et suffisant** pour soutenir cette croissance au cours des prochaines années.

Cette nouvelle est d'autant plus encourageante pour l'ATUQ et ses membres, puisqu'elle arrive dans un contexte où les défis liés au transport et à la circulation sont au cœur des préoccupations de la population. Cependant, pour attirer une nouvelle clientèle, pour que le transport en commun devienne une alternative attrayante à la voiture et pour se doter d'un réseau de transport en commun efficace pour tous les Québécois, les sociétés de transport doivent continuer à améliorer l'accessibilité à leur réseau. **Pour ce faire, le cadre financier de la nouvelle Politique québécoise de la mobilité durable, qui devrait entrer en vigueur en 2013, devra refléter ces réalités.**

4

À propos de l'ATUQ

L'ATUQ est un organisme de concertation et de représentation publique et politique qui a pour mandat d'assurer la promotion du transport en commun et le positionnement de ses membres comme étant des acteurs incontournables de la mobilité et du développement durables.

Les grands défis et enjeux de l'ATUQ

- Pérennité du **financement** pour les sociétés de transport en commun.
- Amélioration continue de la **performance** des sociétés de transport.
- Positionnement du transport en commun comme étant un **acteur incontournable de la mobilité et du développement durables**.
- **Promotion** du transport en commun.
- Recherche, développement et échange des **meilleures pratiques**.

Renseignements

Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

514 280-4640

www.atuq.com